

Quelques repères sur l'affectation des étudiants dans l'enseignement supérieur

Dans un contexte où le gouvernement propose une remise en question de la structure du lycée et de l'accès à l'enseignement supérieur, on propose ici quelques points de repères statistiques.

Les sources utilisées sont les notes du M.E.N. ou du M.E.S.R.I. (notes d'information et notes flash), le rapport de la cour des comptes sur A.P.B. d'octobre 2017 ainsi que les données démographiques de l'INSEE.

• I.U.T., S.T.S., C.P.G.E., des filières inégalement sélectives

Contrairement à une idée reçue tenace, les C.P.G.E. constituent une filière moins sélective que les I.U.T. ou les S.T.S. Voici les taux de satisfaction en procédure normale sur le 1er vœu et sur la filière du 1er vœu pour les deux dernières années:

Filière du vœu 1	Obtention du vœu 1		Obtention de la filière du vœu 1	
	2016	2017	2016	2017
I.U.T.	40,7 %	38,4 %	57,8 %	53,9 %
S.T.S.	40 %	40,8 %	62,4 %	61,9 %
C.P.G.E.	36,9 %	35,7 %	78,5 %	78,5 %

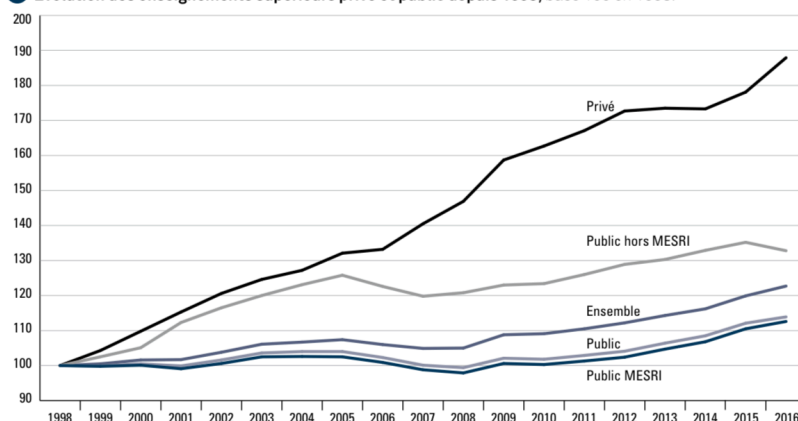
• L'évolution de la démographie étudiante; part des formations privées

(Données en milliers)

	1990	1995	2000	2005	2010	2014	2015	2016
Ensemble	1717	2179	2136	2283	2319	2471	2551	2610
<i>Évolution</i>		462	-43	147	36	152	80	59
Public	1493	1939	1873	1939	1910	2033	2101	2135
<i>Évolution</i>		446	-66	66	-29	123	68	34
Privé	224	240	263	344	409	438	450	475
<i>Évolution</i>		16	23	81	65	29	12	25
Part du privé	13,0 %	11,0 %	12,3 %	15,1 %	17,6 %	17,7 %	17,6 %	18,2 %

La hausse globale des effectifs étudiants s'explique par deux facteurs: le taux de scolarisation et la démographie. On note que les effectifs de l'enseignement privé sont strictement croissants de même que la part du privé dans l'ensemble. L'enseignement privé absorbe une part importante des nouveaux effectifs. C'est également ce qu'on observe sur le graphique ci-contre.

② Évolution des enseignements supérieurs privé et public depuis 1998, base 100 en 1998.



• **L'évolution des effectifs en C.P.G.E. et part des C.P.G.E. parmi les bacheliers généraux et technologiques**

Rmq: les bacheliers professionnels poursuivant des études en C.P.G.E. sont très peu nombreux, c'est pourquoi ils ne sont pas pris en compte ici.

	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	<i>(projections)</i>	
Bacheliers (G&T)	415584	418364	413182	413293	418958	429784	434877	442198	453656	465584	505000	520000
C.P.G.E. 1ère année	41329	41265	40131	40559	41580	41706	42685	43275	43520	43495	?	?
%	9,9 %	9,9 %	9,7 %	9,8 %	9,9 %	9,7 %	9,8 %	9,8 %	9,6 %	9,3 %	?	?
Total C.P.G.E.	80003	81135	79874	80411	82221	83520	84776	86674	86473	86500	93000	95000

On constate une baisse du taux de bacheliers généraux et technologiques poursuivant des études en C.P.G.E. En projection tendancielle, le ministère prévoit 93000 préparatoires en 2020 et 95000 en 2025, ce qui amènerait à poursuivre la baisse du taux de bacheliers en C.P.G.E. Cela correspond cependant à 8500 étudiants supplémentaires en C.P.G.E. soit l'équivalent de 177 classes de 48 élèves d'ici 2025.

• **Affectations des lycéens dans le supérieur: le cas de 2017**

A.P.B. 2017:

- 808000 candidats;
- 654000 places;
- 7,6 vœux en moyenne (maximum: 24);
- 653000 candidats ont une proposition lors de la première vague dont 60% sur leur vœu 1, 81% sur les vœux 1, 2, 3;
- 70% des candidats acceptent une formation à l'issue de la première vague;
- ≈ 3000 recalés début septembre 2017, très majoritairement issus de bac pro (seulement 157 issus d'un bac général).

• **A.P.B.: où est le problème?**

- Mauvaise réputation (notamment: confusion entre l'algorithme d'affectation d'A.P.B. et la procédure mise en place par chaque établissement pour classer ses dossiers).
- Formations hors A.P.B. (environ 15% des formations dont Science Po et I.E.P., Paris-Dauphine, formations sociales et paramédicales, par ex. Soins infirmiers, certaines écoles de commerce et d'ingénieur postbac). Cela engendre un taux de démission de 10 à 12% (candidats affectés par A.P.B. mais qui choisissent une formation hors A.P.B.) qui par ricochet suscite le *surbooking*.
- Filières non sélectives en tension (principalement les licences suivantes: STAPS, psychologie, arts du spectacle, information et communication, économie, droit, éco-gestion): comme A.P.B. requiert un classement, les dossiers de ces formations sont classés aléatoirement (tirage au sort). De plus, des règles peu claires (priorité académique, rang du vœu) ont été prises en compte, sans fondement réglementaire.
- Bases juridiques faibles.

• **Pour information: naissances annuelles (France métropolitaine) entre 1999 et 2009**

	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Naissances	744791	774782	770945	761630	761464	767816	774355	796896	785985	796044	793420
évolution	6711	29991	-3837	-9315	-166	6352	6539	22541	-10911	10059	-2624